

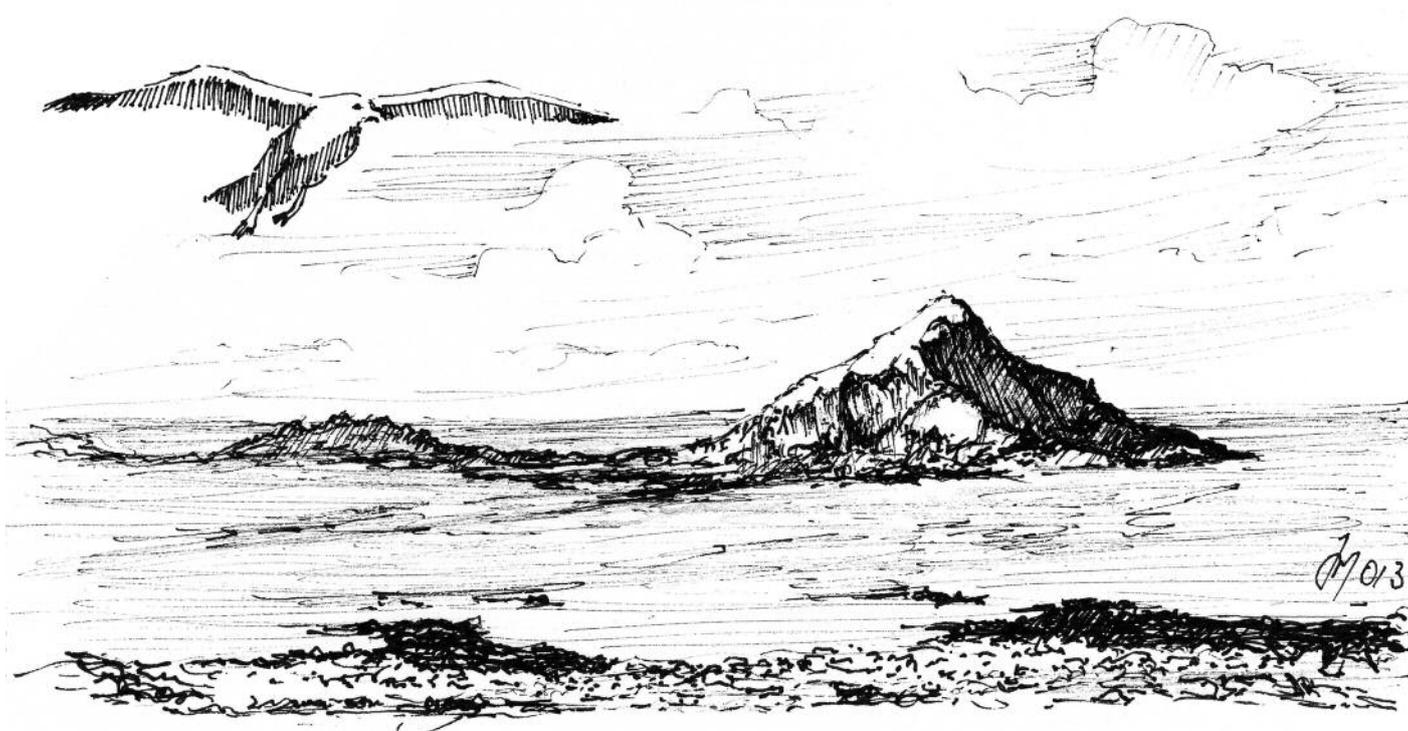
juillet - août 2013 n°66



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

La Lettre

L'HISTOIRE DE L'ÎLOT DU VERDELET



Actualités

Poissons et fond de baie

Poissons et algues vertes

**Carnet de
saison**

Premières arrivées

Carnet rose

Le pinguin torda

Découvrir

Nettoyage d'automne



*bien vivre ensemble
sur un territoire de qualité*



SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor

Les actualités



Poissons et algues vertes

Quel peut être l'impact des marées vertes sur les peuplements de poissons en estuaires et en milieu côtier. La réserve naturelle collabore à une thèse menée par l'agro-campus de Rennes. L'objectif est de comparer des sites impactés par les marées vertes à des sites témoins. Sur chacun de sites, l'échantillonnage est mis en œuvre 2 fois/mois de mars à octobre en coefficient de marée moyens (entre 50 et 90) et en marée descendante 2 heures après la marée haute. L'échantillonnage cible les juvéniles à l'aide d'un chalut de plage et les larves à l'aide d'un filet à plancton. L'équipe de la réserve naturelle participe à ce travail en apportant son aide lors des phases d'échantillonnage.



Poissons et fond de baie

Dans le cadre d'une thèse en 2006 et depuis 2011 dans le cadre de suivis réguliers, la réserve naturelle a mis en évidence l'importance des prés-salés de l'anse d'Yffiniac dans l'alimentation des juvéniles de poissons dont les mullets, les bars.... (lire la lettre n° 21). Mais quel rôle joue l'estran à marée haute pour les différentes espèces de poissons ? Une première campagne d'échantillonnage a eu lieu en juin grâce à un partenariat entre la réserve naturelle et le Museum d'histoire Naturel de Dinard. Dix-huit traits de chaluts à perche de 15 minutes ont été réalisés sur l'ensemble des 3000 hectares d'estran. Cette étude contribuera à apporter des connaissances nécessaires à une meilleure compréhension du fonctionnement du site et permettra des comparaisons avec d'autres baies dont la baie du Mont-Saint-Michel. Une seconde campagne est programmée pour octobre.



mettra des comparaisons avec d'autres baies dont la baie du Mont-Saint-Michel. Une seconde campagne est programmée pour octobre.



Le dossier

L'histoire de l'îlot du Verdelet

Sur la commune de Pléneuf-Val-André, se dresse une pyramide, un îlot, relié au rivage par un tombolo : le Verdelet. Quelle est l'origine de son nom ? On l'ignore. C'est peut-être dû à la couleur verdâtre de la végétation.

Fréquenté par l'homme au moins depuis le XII^{ème} siècle, l'îlot a fait l'objet de multiple convoitise, avant que son sommet soit protégé pour les oiseaux. Aujourd'hui cet îlot abrite plus de 400 nids de goélands et de cormorans.

Le Verdelet des moines

Le premier document historique qui témoigne de l'occupation de l'îlot remonte à 1132. Ce document mentionne une «*église St-Michel de la Roche Tanguy* » donnée aux moines de Marmoutiers par l'évêque Jean de Saint Briec. En 1216, une autre charte précise que «*l'église St-Michel de la Roche* » a été donnée aux bénédictins qui y auraient établi des pêcheries.



Muret en ruine au sommet de l'îlot.

En 1585, un aveu mentionne sur «*le rocher du Verdelay, une chapelle à présent en ruine...* » dont on peut croire que les quelques substructures observées de nos jours font partie des fondations, bien qu'une carte marine de 1693 mentionne un bâtiment nommé «*St-Michel du Verdelet* » au sommet de l'îlot.



Les estrans rocheux sont fréquentés par les pêcheurs à pied.



La partie émergente à marée haute est une réserve pour la protection des oiseaux marins qui y nichent.



De nombreux vestiges de pêcheries sont visibles sur le site. Les premières ont été établies par les moines bénédictins au XII^{ème} siècle.



Le tombolo, communément appelé «le pont», est entièrement découvert à marée basse lorsque le coefficient de marée est supérieur à 90. Il permet de rejoindre le site à pied.

Le Verdelet féodal

En 1369, Olivier Vauclerc tenait féodalement le Verdelet sous la seigneurie de Lamballe. Le Verdelet a alors un aspect défensif avec une batterie armée et un corps de garde afin de contrecarrer le camp d'Hillion qui pratiquait sur le pays une politique de rançon. Jusqu'en 1469, le Verdelet appartient à la famille Vauclerc, après quoi plusieurs propriétaires se succèdent sur l'îlot durant l'époque féodale. Un document de 1722 mentionne : « *Les isles et rochers du Verdelet ou Verdelay auxquels il y avait autrefois forteresse, chapelle, garenne à connils qui sont maintenant en ruinés* ».

A la révolution française, la loi du 28 août 1792 règle le problème des anciens communs féodaux. Le Verdelet devient terrain communal de Pléneuf. Il a alors servi à faire paître les moutons des habitants de la Ville Pichard. Plusieurs témoignages : en 1834 : « *30 de ces animaux, saisis tout à coup d'une peur panique, se jetèrent à la mer et se noyèrent* ». En 1849 : « *dans la soirée du jeudi 29 juin... 109 moutons... abandonnés depuis plusieurs jours voulurent tenter le passage à marée haute...* ». Mais des pêcheurs à pied y ont également laissé la vie, notamment huit jeunes gens venus de St-Aaron cueillir des moules en 1862. Surpris par la marée, ils tentèrent de passer alors que la mer recouvrait le tombolo. Les chevaux tractant la charrette dans laquelle ils se trouvaient tombèrent et tous se noyèrent.



Ruines d'une ancienne bergerie

Un site convoité et protégé

En 1841, le Verdelet est inscrit au cadastre comme domaine public de la commune, mais une modification du cadastre de 1954 omet le Verdelet. Il faudra attendre 1982, suite à une demande de la commune, pour que l'îlot soit finalement reconnu par le Préfet comme appartenant bien à Pléneuf-Val-André.

En 1973, la même année où une réserve de chasse maritime est mise en place dans l'anse d'Yffiniac, une autre est instaurée sur le Verdelet par arrêté ministériel sous l'impulsion d'Edmond Tranin, riverain du Verdelet, grand reporter et Directeur du Syndicat d'Initiative de Pléneuf-Val-André. Cette même année, une Association de Protection des Oiseaux et de la Nature (APON) est créée par Edmond Tranin pour la surveillance de l'îlot.



L'accès à la partie émergée de l'îlot est interdite du 1^{er} avril au 31 août.

En 1984, la commune prend un arrêté municipal **interdisant l'escalade de l'îlot du 1^{er} avril au 31 août, période de nidification des oiseaux**. La commune passe dans le même temps des conventions avec l'APON afin de «*gérer ce site ornithologique sensible et de protéger les oiseaux de mer, notamment les grands cormorans qui venaient y nidifier* ». En 1989 : l'îlot du Verdelet est inscrit comme ZPS (Zone de Protection Spéciale) au titre de la Directive « Oiseaux » de 1979.

Plusieurs organismes de protection de la nature souhaitent obtenir la gestion de ce site. En 1992 la SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) demande au Centre Foncier que le Verdelet lui soit affecté en propriété afin d'en devenir le gestionnaire. En 1993 c'est au tour du Conservatoire du Littoral de souhaiter acquérir le Verdelet qu'il considère comme appartenant à l'Etat car sans propriétaire. Le maire de Pléneuf n'est pas disposé à perdre une portion aussi symbolique du patrimoine communal. La commune charge alors un historien de prouver ses droits de propriété. Depuis l'affaire s'est endormie...



En 2001, le Verdelet est intégré au site Natura 2000 « *Baie de Saint-Brieuc* » suite à la demande de VivArmor Nature. Et en 2003 une convention est signée entre la commune de Pléneuf-Val-André et l'association pour le suivi de l'avifaune.



Depuis 2008, VivArmor Nature mène parallèlement des actions de gestion durable de la pêche à pied récréative et de la biodiversité du littoral au moment des grandes marées sur ce site bien connu des amateurs de coquillages et crustacés.

Dossier préparé avec Franck Delisle (Vivarmor Nature)

Pour en savoir plus : Jean-Pierre Le Gal La Salle, *Regards historiques sur le Verdelet*, Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor, 1995, Tome CXXIII, p 138-160.

Dessin de Jean Claude Michel

Carnet de saison

Dates des prochains comptages ornithologiques

lundi 29 juillet, 10h15
lundi 12 août, 9h
lundi 26 août, 9h
mercredi 11 septembre, 9h15
mercredi 26 septembre, 9h

Le dernier comptage de la réserve a eu lieu mercredi 10 juillet...

Courlis cendré : 466
Huîtrier-pie : 396
Mouette mélanocéphale : 80
Grébe huppé : 30
Canard colvert : 21
Bécasseau variable : 9
Bernache hrota : 1

Six chevaliers cul-blanc observés le 3 juillet dans les prés salés en compagnie de Michel Plestan et de Sandy Garandeau nous montrent que la migration postnuptiale a bien débutée ! Ce fut également l'occasion de confirmer la présence de deux ou trois Bergeronnettes printanières chanteuse ce même jour dans les prés salés. Quelques Courlis corlieu, Chevalier aboyeur, Macreuse noire ou Canard souchet attestent également de la reprise de l'activité migratoire.

Les Puffins des Baléares étaient de passage en fond de baie de Saint-Brieuc mi-juin. Lors d'un comptage coordonné par le Geoca plus de 700 individus ont été comptabilisés le 21 juin dernier. Actuellement peu d'individus sont présents en fond de baie.

Le 26 juin et le 6 juillet une spatule blanche a été observée en Anse d'Yffiniac.

Trois nichées de Tadorne de Belon ont été observées en fond de baie. En croisant les données des différents observateurs (notamment Antoine Plévin, Thierry Aurissegue et Eric Briens) la première de 10 poussins (29/05) se serait réduite à 7 poussins (18/06 au 9/07), la seconde de 7 poussins (01/06) aurait perdu 4 poussins et compte actuellement 3 poussins (18/06 au 9/07) et la troisième compte aujourd'hui 4 poussins. Même si 2 couples de Petit gravelot se sont bien installés à Bon abri et que des nids ont pu être repérés, notamment par Eric Briens et Sébastien Théof du Geoca, aucun indice de réussite de la reproduction n'a pour le moment été mis en évidence.

L'ensemble des comptages sont disponibles sur le site internet de la Réserve naturelle à la rubrique "Gérer".

Zoom sur...



Le Pingouin torda Alca torda

Ce petit pingouin se reconnaît grâce à son bec noir, assez haut, comprimé latéralement et portant des lignes blanches. Noir sur le dos et blanc sur le ventre et les flancs, le Pingouin torda a une allure « lourde sur l'eau » en raison d'un corps assez compact et d'un coup large et court. A grande distance il faut être vigilant pour ne pas le confondre avec le Guillemot de Troil qui est généralement plus brun et qui porte quant à lui un bec plus long, étroit et pointu. Ce dernier est également un peu plus grand et des différences de plumages permettent de différencier les deux espèces en vol à distance pour les observateurs les plus avertis.

Le Pingouin torda niche généralement à l'intérieur de larges cavités situées sur les falaises ou au sein d'éboulis. Les adultes élèvent ensuite les jeunes en mer, parfois même au large, très loin de la falaise où le nid était installé. La totalité de la population nicheuse française (une trentaine de couples en moyenne) se concentre en Bretagne nord : aux Sept-Îles et à Fréhel en Côtes d'Armor ainsi que sur l'île de Cézembre en Ile et Vilaine. Même si les effectifs se maintiennent depuis le début des années 1990, cette population reste très fragile en raison notamment de la pollution par les hydrocarbures et des captures par les filets maillants qui constituent les principaux facteurs de mortalité.



Découvrir



Nettoyage d'automne

Au mois d'avril, à l'initiative de riverains de Langueux, un groupe de bénévoles s'est constitué afin d'organiser des opérations de nettoyage des macro-déchets sur la réserve naturelle. Suite au succès de l'opération de printemps, 2 opérations sont programmées pour cet automne.

A vos agendas !

Nous vous proposons 2 opérations de nettoyage après la saison estivale entre l'Anse de Morieux et l'Anse d'Yffiniac, en fond de baie de Saint-Brieuc :

- Jeudi 24 octobre 2013
- Jeudi 12 décembre 2013

Rendez-vous à 9h. Les lieux restent à définir en fonction des échouages de déchets et la collecte se terminera vers 12h avec la possibilité de déjeuner tous ensemble.

Prévoir des bottes ou des chaussures ne craignant pas l'eau et se munir d'une paire de gants

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Gilles Allano : allanogilles@orange.fr ou 02 96 72 52 04.



On compte sur vous !

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation
Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques
Anthony Sturbois, Alain Ponsero, Elsa Benkara, Olivier Le Pape ; Franck Delisle Michel Guillaume, Pauline Delaunay ; dessin Jean Claude Michel

Abonnement
Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
BP 4403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
<http://pagespro-orange.fr/vivarmor>
vivarmor@orange.fr